L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 SEPTEMBRE 1881. | 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, As Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 7 SEPTEMBRE 1881.

LES RÉCOLTES.

Après une année de pluies abondantes qui ont contribué si terriblement aux rigueurs et à la durée de l'hiver dernier, nous avons à la fin de cette été une sécheresse qui cause d'énormes souffrances dans les campagnes et aussi dans les vastes limites de notre ville. Nos échanges des paroisses se plaignent régulièrement et chaque semaine de la pureté de ciel qui prive entièrement l'agriculture de l'arrosement providentiel sans lequel il n'y a pas de fertilité possible. Si la sécheresse est bonne pour les céréales, arrivées à leur maturité, comme le riz qui ne demande plus qu'à être moissonné et battu; si elle est encore bonne pour la coeffiétte du coton épanoui, elle porte coup aux graines de la seconde venue qui ne peuvent se développer et qui tombent frappés de stérilité sur une terre brûlante. Mais s'il y a un peu moins de coton, le rendement en sera facile, et ce fameux produit, échappant à toute humidité, sera, par la qualité, de beaucoup supérieur au coton de l'année dernière, et le prix en sera nécessairement plus élevé, ce qui fera compensation pour la maigreur de la récolte.

C'est le maïs qui pourrait avoir le plus souffert, non le maïs de printemps, qui a été suffisamment arrosé pour donner un beau produit, mais le maïs mis plus tard en terre, et qui a manqué presque entièrement d'humidité, au moment où il en avait le plus besoin. Ici, en Louisiane, et même dans le plupart des Etats du Sud, la plantation du coton fait toujours beaucoup de tort à la plantation du maïs, par la raison bien simple que le coton fait immédiatement plus d'argent. Il en a toujours été ainsi, et il ne paraît pas que cela doive changer; jamais on n'a fait de l'expérience. Les bras n'ont pas manqué aux planteurs. Que de fois ne leur n'a-t-on pas dit : Mettez de coton et plus de céréales—ils n'en tiennent pas compte et il leur semble toujours qu'une récolte de maïs n'en est pas une, par cela seul qu'elle n'est pas la plus estimée sur le marché. Et cependant, c'est la plus indispensable pour eux; c'est celle qui fait vivre leur travailleurs et leurs animaux; c'est celle qui les fait vivre eux-mêmes, et souvent il leur qu'ils achètent du maïs avant d'avoir vendu une livre de coton.

Cette malheureuse routine d'exploitation recueille cet automne plus surprenante qu'il n'y a pas un seul planteur qui ne sache que le maïs de printemps est celui qui réussit le mieux et qui donne le plus abondant produit; c'est aussi celui dont le produit est le plus infaillible. Il n'en est pas de même du coton. Planté plus tard, il réussit souvent beaucoup mieux. D'où il suit que l'agriculteur aurait un double avantage à faire le contraire de ce qu'il fait habituellement. Il en aura cette année une nouvelle et triste preuve, si du moins nous devons en croire les journaux des paroisses qui sont à peu près unanimes à représenter comme partiellement perdue la récolte de maïs.

Quant à la canne à sucre, elle souffre quelque sorte la destinée du maïs, mais comme elle est plus robuste, elle peut plus facilement se remettre d'une longue sécheresse, et en tout cas, elle gagne en vertu saccharine, ce qu'elle perd en grosseur et en hauteur. Probablement, elle sera plus mûre quand le temps de la coupe sera venu, et la fabrication du sucre, devenant plus facile, en sera d'autant moins coûteuse.

On estime généralement la récolte prochaine de sucre aux deux tiers d'une bonne moyenne, et comme le prix devra nécessairement se ressentir de cette différence, nous calculons que les planteurs sucriers n'éprouveront pas cette année un désappointement trop amer; seulement il est à craindre qu'ils ne soient obligés de sacrifier une partie de leur bonnes chances pour faire des plants, les touchant ayant été presque partout fortement endommagés par l'hiver. Mais le temps de ensemencer pour les cannes à sucre n'est pas expiré, et si une bonne pluie venait les arroser dans le courant de ce mois, elles gagneraient énormément en volume et leur rendement pourrait facilement être d'un tiers meilleur. Il faudrait toutefois que cette pluie ne tardât pas, car si elle n'arrive que dans le mois d'octobre, elle ferait plus de mal que de bien, en maintenant la verdeur de la plante à une époque de la saison où il n'y a plus assez de chaleur pour que cette plante profite de l'humidité.

La sécheresse fertilise la terre, dit-on, ce qui est vrai en général, mais il faut que la sécheresse excède plutôt son action sur la terre labourée que sur la terre plantée. Un labourage nu, pris par la sécheresse et la chaleur, enrichit la terre plus qu'aucun engrais ne pourrait le faire. Il n'en est pas ainsi quand la terre contient déjà des germes naissants ou supposés de jeunes et faibles plantes. Ces plantes périssent faute d'arrosement, et si les fortes plantes ne périssent pas elles souffrent beaucoup. C'est ce qui arrive aux cannes en ce moment. Elles présentent les deux tiers d'une bonne récolte moyenne; avec une pluie abondante, elles présenteraient peut-être une bonne moyenne, et pour les planteurs la différence serait grande.

On ne trouve pas ici pour la cause la compensation qui a lieu pour le coton, quand ce dernier produit ne donne pas tout ce qu'on attendait. Moins il y a de coton, plus le prix s'améliore pour le planteur, attendu que les Etats-Unis ne sont exposés, dans le marché du coton, à aucune concurrence sérieuse. Il n'en est pas ainsi pour le sucre. Une faible récolte n'en fait pas nécessairement monter le prix, bien que la vente en soit toujours parfaitement assurée, puisque le sucre louisianais n'équivaut qu'à la septième partie de la consommation des Etats-Unis, mais les Etats-Unis en reçoivent de beaucoup d'endroits; ils en reçoivent de l'île de Cuba, de Porto Rico, de Demerara, des îles Sandwich, du Brésil, et quand la récolte a été faible en Louisiane, elle peut avoir été abondante dans les pays de production étrangers au domaine fédéral. En sorte que s'il y a peu de sucre en Louisiane, il ne faut pas en conclure que le prix en devra hausser de toute nécessité.

Mais nous nous rassurons en pensant que chaque année en fait courir de nouveaux bruits sur le rendement probable des récoltes.

Nous en avons eu une preuve remarquable pour les récoltes de 1880. Que ne disait-on pas en sujet du coton? On avait à peine procédé au ramassage que des prédictions diluviennes vinrent interrompre toute opération. Les plantes continuaient, et l'on peut dire qu'elles ne cessaient pas de fleurir l'hiver; la coulitette du coton n'était pas encore finie et fermée. Il n'y en eut pas moins de 6,600,000 balles, la plus belle récolte, à beaucoup près, qui ait jamais été faite dans le Sud.

On disait aussi que les cannes à sucre, gênées par les eaux et étouffées par le froid, ne rendraient presque rien, et la récolte n'en fut pas moins la plus belle faite depuis la reprise de la culture après la guerre. Qui sait s'il n'en sera pas de même cette année? Nous ne désespérons de rien, pas même du maïs. Nous ne croyons pas que nos principaux produits dépassent en quantité ceux de l'année dernière, mais nous croyons qu'ils seront de beaucoup supérieurs aux données qui ont cours sur le marché, et peut-être serons-nous avec de bons prix des récoltes très passables. En tout cas, il n'y a pas là de sérieuses raisons d'alarme pour le moment.

Bonnets de nouveaux souliers bon pour dames, à l'Etoile Rouge.

Le Veto du Maire.

Le maire a mis son veto sur l'ordonnance relative au département de l'Incendie par les raisons suivantes qui ont été soutenues :

L'ordonnance n'a pas été discutée avec assez d'attention, et l'organisation qui en résulterait serait trop onéreuse pour l'état actuel des finances de la ville.

En conséquence, le maire propose de réduire à deux le nombre des assistants-ingénieurs et de dix-neuf à quatre le nombre des machines. Les Babcocks de leur côté ne seront pas au-dessous de cinq. Les frais seront ainsi diminués de manière à ne pas excéder le budget actuel du département, budget auquel les finances de la ville peuvent à peine pourvoir.

Le maire propose encore de faire désigner la location des appareils par le Bureau de contrôle et le conseil de ville. Le Bureau de contrôle, nommé par le conseil de ville se composera de cinq membres choisis : le maire, deux membres représentant les entrepreneurs et deux membres élus par le Bureau des assureurs. Le dit Bureau aura un pouvoir de surintendance général sur les entrepreneurs, les commissaires, et sur tous les attachés au département.

Il pourra renvoyer les commissaires et mettre les entrepreneurs ou contracteurs en défaut pour toute violation des clauses de l'ordonnance, et les entrepreneurs fourniront un cautionnement et tout article de bureau qui pourront leur être requis.

C'est sur la motion de M. Delaneze que le veto a été mis, et après le veto M. Delaneze a assuré qu'il serait subit un projet d'ordonnance, élaboré par lui et M. Fitzpatrick, les modifications indiquées par le maire. Il est doute très probable que le projet passera ainsi modifié.

Bourse nationale du Coton.—Nous avons reçu le rapport complet sur les délibérations de la cinquième convention de la Bourse nationale du coton en Amérique, du mois de juillet 1881, avec la constitution et les règlements tels qu'ils ont été amendés, et dont nous avons déjà rendu compte, il y a quelques semaines. Nous prions M. H. G. Hester, secrétaire de la Bourse au coton, auquel nous sommes redevable de cet envoi, de vouloir bien agréer tous nos remercîments.

Sourds et Muets.—Un jeune sourd et muet, d'une excellente éducation et fort distingué de sa personne, M. C. W. Carraway, du Mississippi, est venu ici avec des lettres de recommandation émanant d'hommes les plus éminents de son Etat, pour fonder à la Nile-Orléans une école de sourds et muets. On estime qu'il y en a ici environ 150 dont un tiers sont d'âge à faire des écoliers. Nombre d'entre eux appartiennent à des familles pauvres qui ne peuvent les envoyer dans des institutions éloignées, ou à des familles qui même le pouvant, répugnent à cela pour ne pas se séparer d'eux à un âge où dans leur état d'infirmité, ils peuvent avoir besoin de leurs secours attentifs. Ces inquiétudes leur seront épargnées par M. Carraway, s'il parvient à fonder dans cette ville une école permanente de sourds et muets. Cet établissement serait un bienfait, et nous serons en ce qui nous concerne, tout ce que nous pourrons, pour en hâter le succès.

Encyclopédie.—Nous avons reçu un exemplaire de l'ouvrage que M. Stephen Morrell Newman, de Chicago, a publié sous ce titre : "Amérique, encyclopédie de son histoire et de ses biographies," arrangée en paragraphes chronologiques, avec un exposé complet de l'état préhistorique de l'Amérique et des Indiens, et des notes sur l'histoire contemporaine, contenant un récit complet des explorations, conquêtes, mouvements révolutionnaires, changements politiques, sociaux, et progrès industriels, événements curieux, importants et saillants, expéditions remarquables, aventures romantiques et inventions merveilleuses dans la découverte et le développement de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, avec des biographies de tous les chefs. Cet ouvrage est élégamment illustré, et contient les portraits de tous les hommes qui ont joué un rôle aux Etats-Unis jusqu'à ce jour. Il est précieux pour les dates et le résumé des faits. Une encyclopédie pareille devrait être dans toutes les bibliothèques. On souscrit à ce volume, qui n'a pas moins de 900 pages, au bureau de E. M. Kidder, agent, rue de la Comédie, 131, Nile-Orléans.

Départ et arrivée.—M. Alphonse Walz, que ses affaires appellent dans l'Ouest, est parti hier soir, par la voie ferrée de Mobile. Nous lui souhaitons un heureux voyage et un prompt retour.

M. L. Uter, qui, depuis plusieurs années, se trouvait au Nord dans l'intérêt de sa maison de commerce, nous est revenu, il y a un jour ou deux, en partant été de santé et charmé des mille et une belles choses qu'il a achetées et qui enrichiront son magasin.

Billet gagnant.—M. John Julian, rue des Remparts, entre les rues Canal et Commerce, certifie qu'ayant acheté pour la somme de 25 cents, au bureau de J. Boulard, rue Dryades No 420, un quart du billet de combinaison Nos 12, 45, 48, qui a gagné le premier gros lot de cinq mille dollars en argent, tirage de la loterie de l'Etat de la Louisiane du samedi, 3 septembre 1881, le montant du dit billet lui a été payé comptant et sur présentation au bureau de la compagnie.

Les femmes françaises.

Nous lisons dans le *Temps* du 22 août :

Dans la quinzaine qui vient de se terminer, le ministère des finances aurait encaissé ce matin, ou dire on en lorrant : Aujourd'hui, l'aurai un crédit de recettes d'un million. On verra, en effet, plus tôt, que, dans la première quinzaine d'août, le produit des impôts et revenus indirects a dépassé les évaluations budgétaires de 15 millions 68 mille francs. Nous avons la donne habitude, depuis que la République est consolidée, de voir, malgré un dégrèvement de 300 millions, les recettes s'accroître constamment, et de constater chaque mois des plus-values flottant entre un demi-million et un million par jour.

Pour la troisième fois, le million a été atteint, dans la dernière quinzaine. Le gouvernement aurait pu accroître encore le découragement des adversaires de la République, et exercer par la une influence sur les élections d'aujourd'hui, en publiant, il y a trois ou quatre jours, et à la date habituelle, ce magnifique résultat. Par un scrupule honorable, et pour n'avoir pas même l'apparence de vouloir à l'influencer les électeurs, il a retardé la publication de ces chiffres, qui arrive trop tard pour produire son effet. Le même scrupule paraît avoir décidé l'ajournement de la promulgation de la loi supprimant les pensions des anciens militaires et marins et de leurs veuves. Cette loi n'a été publiée qu'aujourd'hui au *Journal officiel*.

EUROPE.

Enfin, le résultat général des élections françaises nous est connu. Le triomphe du parti républicain est complet. Le scrutin de ballotage a été aussi favorable à la démocratie que le scrutin primitif. Nos dépêches ont donné à ce sujet des détails à peu près complets.

D'après les retours que nous avons sous les yeux, la prochaine Chambre se composera de 450 républicains, y compris les élus des colonies dont les noms ne sont pas encore connus, ainsi divisés : 35 membres centre-gauche, 168 membres de la gauche, 206 membres de l'union républicaine et 46 membres extrême-gauche; en tout 439 républicains, dont 409 appartenant aux trois premiers groupes, assurent au ministère une majorité puissante. Les bonapartistes sont au nombre de 47, et les monarchistes comptent 41 nominations.

Ce résultat dépasse ce qu'avaient espéré les républicains les plus optimistes.

Rien ne s'oppose à l'entrée au pouvoir de M. Gambetta. On avait dit qu'il n'accepterait la présidence du ministère qu'à la condition d'être soutenu dans sa politique par une majorité forte et dévouée; or, l'avantage est obtenu et l'accord s'est opéré entre les trois plus nombreuses fractions du parti républicain.

Dans un discours resté célèbre, M. Gambetta a fait l'exposé de sa politique intérieure. Après avoir signalé quelques réformes à opérer dans l'organisation du judiciaire, dans celle de l'administration et de l'armée, il a déclaré que la politique qu'il avait poursuivie et qu'il poursuivra à l'avenir est la conciliation de la démocratie avec la bourgeoisie. Quant à sa politique extérieure, il dit que la France a manifesté sa foi dans le progrès des principes de justice et de paix.

Si nous revenons sur les déclarations politiques de M. Gambetta, c'est afin que nos lecteurs mettent le fond de la pensée de celui qui sera bientôt appelé à diriger les affaires de la France.

La révolte des tribus algériennes et tunisiennes a pris des proportions considérables. Le gouvernement français double son armée d'occupation. Une campagne définitive sera entreprise dès que les chaleurs auront cessé.

On avait répandu des bruits de mobilisation de l'armée. Le gouvernement les a démentis, par une circulaire adressée à tous les préfets. Les autorités ont été invitées à détrompe aux tribunaux les propagateurs de ces fausses nouvelles.

Nous avons déjà appris par les télégrammes arrivés de Londres que la chambre des pairs avait adopté en sujet du "Land Bill". Ainsi M. Gladstone et ses associés au ministère sortent intacts et victorieux de cette crise qui menaçait de prendre la tournure la plus grave. Les lords ont cédé devant l'immense responsabilité qui allait peser sur eux, et ils ont abandonné ensuite la défense de leurs propres intérêts dans la crainte des troubles dans lesquels le rejet de la loi aurait jeté le pays.

Tout est calme dans le reste de l'Europe.

Les dames SONT INVITÉES à visiter l'Etoile Rouge. Elles y trouveront de nouvelles choses sûres dont l'examen leur fera plaisir.

Un émigrant français.

Nous avons publié deux articles sur les avantages qu'offre la Louisiane aux émigrants français.

Nous avons reçu à ce sujet une lettre que nous adresse de New-York un émigrant, et dans laquelle nous lisons : "Je suis persuadé que beaucoup de nos compatriotes venus ici dans l'espoir d'y exercer leur industrie comme agriculteurs et vitriculteurs, quelquefois les deux ensemble, répondraient à votre désir en se rendant à la Nouvelle-Orléans, si la *nef de la guerre* le leur permettait; là est le grand point."

Nous ne pouvons, nous journalistes, qu'encourager l'émigration française; il appartient aux sociétés organisées et puissantes par leur nombre que nous comptons parmi la colonie française, de prendre les mesures pour faciliter l'arrivée parmi nous de ceux de leurs compatriotes qui expriment le désir de quitter les Etats du Nord pour venir s'établir ici.

Nous tenons la lettre de notre correspondant à la disposition de ceux qui ont quelque intérêt à s'entendre d'agriculteurs intelligents et actifs. Dans toute la force de l'âge, marié à une dame qui parle également bien le français, l'anglais et l'allemand, notre correspondant ayant des connaissances en agriculture et dans l'art de cultiver la vigne, prendrait volontiers la direction d'une ferme, où il pourrait exercer ses aptitudes.

Pour vous changer à la mode il faut s'aller à l'Etoile Rouge.

TUNISIE.

Tunis, 21 août, 7 heures, soir.

Aujourd'hui, à 9 heures, est parti de Bardo, où elle était campée, la colonne tunisienne, sous les ordres d'Ali-Bey. Elle était composée d'un millier de fantassins, de 600 zouaouas, de quelques cavaliers et d'une batterie d'artillerie. Cette colonne s'est dirigée vers Medjez el Bab, pour ensuite aller à Kérouan. Nos troupes sont parties pour Zaghouan; demain partira une colonne la même direction un détachement du 7e chasseurs.

Sur Hammamet on dirigera un bataillon sous les ordres du colonel Corréard. Le premier d'après de nos troupes sur la route de Karia est la Mahedia, palais beylical en ruines, près de l'Oued-Miliana.

Les Hammamis qui, de Karia, point situé à 32 kilomètres nord-est de la Hamada des Ouled Ayar, devaient se rendre au Béled Zouarine, à 30 kilomètres nord-ouest de la Hamada, sur la route du Kef, ont été arrêtés en route par les Ouled Ayar, les Ouled Aoun, les Frachich et les Medjez qui leur ont dit : Que voulez-vous de nous? Nos récoltes sont encore sur pied ou sur les aires, les Français ne nous ont fait aucun mal, allez vous-en. Les Hammamis sont alors partis dans la direction de Kérouan. Cette nouvelle a été apportée par un courrier venu hier de chez les Ouled Ayar, dont le caïd Ahmed Aben Ali Ben Amar paraît ne plus avoir autant de partisans.

A six kilomètres de Béja, où nous avons des troupes, un bandite a été arrêté par un cavalier arabe et emmené à coups de sabre. Cet Arabe lui a enlevé l'argent qu'il portait pour ses achats à Souk el Khamis. Les fonds appartiennent à un négociant français. L'autorité militaire de Béja a envoyé douze spahis à la recherche du voleur.

Le bey couche en ville ce soir, vingt-septième jour de ramadhan. Il coffre à dîner à ses généraux et à ses ministres à Dar el Bey, après quoi il ira faire sa prière à la grande mosquée. Tous les principaux établissements, les consulats et les banques sont illuminés. Selon l'usage, le premier ministre parcourera les principales artères de la ville et s'arrêtera en divers endroits.

Musique nouvelle.—Nous sommes redevables à M. J. W. H. Ekert, de la maison L. Grunewald, d'un exemplaire de la dernière valse de Basil Berbe, intitulée : *Espère* et dédié à mon demoiselle Genois, son élève. Nous sommes également redevables à la maison Philippe Werlein d'un exemplaire du galop Tremsey arrangé pour quatre mains. Ces deux compositions se distinguent par un cachet d'originalité qui leur gagnera la faveur des musiciens.

Nouveau! Nouveau!—Un beau la plus élégante, la grande vogue du jour, en vente à l'Etoile Rouge.

YORKTOWN.

Pour la première fois nous avons quelques données définies sur les intentions du gouvernement français relativement à la célébration nationale de Yorktown. Ces renseignements sont contenus dans une lettre adressée à M. le surintendant général de l'association de Yorktown par M. le marquis A. de Rochambeau, en réponse à l'invitation qui lui a été adressée. Nous donnons *in extenso* cette intéressante missive, en attendant que nous ayons le programme officiel de la participation de la France à la commémoration de l'événement qui a mis le sceau à l'affranchissement des colonies anglaises dans le Nouveau Monde.

Château de Rochambeau,
par Vendôme (Loir-et-Cher.) } 11 août 1881.

Monsieur le surintendant général,

J'ai reçu l'invitation que vous avez bien voulu m'adresser au nom de la Yorktown Centennial Association. J'en suis fort honoré et vivement touché; vous avez compris la large place que tenaient à mon foyer les traditions de votre histoire et la joie que j'aurais à fêter avec vous ce glorieux anniversaire. Je vous en remercie.

Je n'aurai garde de manquer à ce rendez-vous, et en face de cette vitalité qui, après un siècle d'existence, caractérise votre grande nation, je m'inclinerai avec vous devant la Suprême Puissance de celui qui vous a donné un siècle, et qui vous en donnera beaucoup d'autres encore, je l'espère.

J'ai tardé de vous répondre parce que j'aurais désiré vous renseigner complètement sur la manière dont le gouvernement français sera représenté à vos fêtes du centenaire. Malheureusement les préoccupations de politique intérieure ont absorbé, tous ces temps-ci, nos gouvernants et je ne puis vous annoncer rien d'officiel. A défaut d'un programme certain, je vais vous transmettre officieusement les grandes lignes du projet qui est élaboré au ministère des affaires étrangères.

La délégation serait sous la présidence de monsieur Outrey, ministre de la République française à Washington. Elle serait composée de six éléments.

1° Un officier d'ordonnance de monsieur Grévy, représentant le président de la République.

2° Une délégation du ministère des affaires étrangères, composée de six personnes.

3° Une délégation militaire composée d'un officier-général et de deux ou trois aides-de-camp de divers grades.

4° Une délégation du ministère de la marine composée d'un contre-amiral et de deux ou trois officiers d'ordonnance.

5° Une délégation du ministère des Beaux-Arts composée de plusieurs de nos meilleurs artistes dessinateurs.

6° Enfin, les membres de la famille La Fayette qui seront invités à se joindre au cortège.

L'escadre française des Antilles escortera solennellement la délégation.

Dans quelques jours j'espère pouvoir compléter ces renseignements.

Je me suis occupé très activement de remplir la mission que vous m'avez confiée de rechercher et d'inviter les descendants des compagnons d'armes du général de Rochambeau; j'en ai retrouvé un grand nombre et leur ai adressé, en votre nom, la courtoise et généreuse invitation que vous m'avez chargé de leur transmettre. Tous sont profondément reconnaissants du souvenir que vous gardez des services de leurs aïeux; mais l'âge et d'autres motifs impérieux empêcheront un assez grand nombre de traverser l'océan. J'ai pourtant réuni déjà plusieurs acceptations, et j'espère former un groupe qui représentera dignement les frères d'armes de vos courageux ancêtres.

Nous avons un de Grasse, un d'Aboville, un de Chabannes-le-Palice, probablement un d'Olonne et un de Mesnerville. J'espère que ce nombre s'augmentera, car j'ai encore beaucoup de réponses à recevoir.

Madame de Rochambeau et moi comptons nous embarquer sur le transatlantique qui quittera le Havre, le 24 septembre, et il est à peu près certain que toute la délégation prendra la même voie. Sauf avis contraire, nous débarquerons tous à New-York pour nous rendre de là à Yorktown.

A bientôt donc, monsieur le surintendant général, le plaisir de vous voir, et de vous remercier de vive voix de tout ce que vous faites pour recevoir les représentants de notre pays.

J'espère que ces fêtes mémorables contribueront à resserrer l'alliance centenaire qui nous unit; c'est notre vœu le plus cher.

Veuillez agréer, monsieur le surintendant général, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Signé: Marquis A. DE ROCHAMBEAU.

Le centième anniversaire de la reddition de Cornwallis est venu à point pour remettre dans sa juste perspective, à côté de la figure de Lafayette, celle du général Rochambeau, qui n'était pas moins que lui dans la lumière qui lui appartient. C'est, en effet, de l'apparition du comte de Rochambeau sur le théâtre de la guerre de l'indépendance que datent véritablement les grandes opérations décisives qui ont abouti au triomphe de la révolution. De nombreux faits d'armes avaient déjà signalé le concours donné aux Américains par les Français. D'Estaing notamment avait rendu de grands services à la cause américaine. Grâce à son mouvement agressif sur les Indes occidentales, la flotte anglaise avait dû s'éloigner de New-York, et avait ainsi laissé Clinton privé de sa force maritime. Dans l'attaque de Savannah, pendant l'automne de 1779, les Français sous ses ordres avaient fourni le principal contingent à l'élément européen; trois fois dans leurs contre un Américain; d'Estaing lui-même avait été blessé deux fois dans l'action. Enfin en 1780 arriva à Newport l'amiral de Ternay avec dix navires de guerre, dont trois vaisseaux de ligne, apportant six mille hommes de réguliers commandés par le comte de Rochambeau, qui répondit à une adresse de l'Assemblée générale de Rhode Island en parodiant le souvenir a été conservé: "Je donne à l'Assemblée générale l'assurance fraternelle que non seulement ma vie, mais la vie des soldats sous mes ordres, est entièrement consacrée à son service."

La campagne de Virginie en 1781 a été la conséquence directe de l'arrivée des forces de terre et de mer françaises l'année précédente à Newport. En juillet 1781, Lafayette, qui opérait contre Cornwallis, écrivit de son camp de Malvern Hill au général Washington pour le prescrire de transférer son armée en Virginie, tandis que la flotte française se rendrait à Hampton Roads pour empêcher Clinton d'aller au secours de Cornwallis. Ce dernier mouvement s'opéra rapidement, et à la fin de septembre Cornwallis se trouva bloqué. On sait le reste. Cornwallis, avec ses 7,247 soldats et ses 840 marins, passa entre les lignes des deux armées, ayant à leur tête Washington et Rochambeau. C'est donc très justement que le descendant de ce dernier figure au premier rang de la délégation invitée par les Américains à venir représenter à Yorktown les Français qui furent les frères d'armes de leurs aïeux. Nul n'a plus de droit à cette prééminence, à côté de la famille du général La Fayette, qui tient une place à part dans les rangs mêmes de l'armée américaine.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

Les cuirassiers en France.—Le cuirassier a vécu. Elle va disparaître de l'armée française.

Après la guerre de 1870-71, on a supprimé les carabiniers pour ne conserver que les cuirassiers dont le nombre a été augmenté. Aujourd'hui, par un principe inverse, on va supprimer les cuirassiers pour les remplacer par les carabiniers. C'est du moins l'avis du comité de cavalerie.

En proposant la réforme des cuirassiers, le comité de cavalerie n'entend pas méconnaître les services rendus par cette arme dans les guerres antérieures si les conditions de dévouement et de discipline qu'elle a toujours eu conserver; mais il déclare qu'il obéit à des considérations d'ordre supérieur qui lui sont imposées par les exigences de la guerre moderne, dans laquelle les cuirassiers ne peuvent plus jouer qu'un rôle secondaire, par suite du peu de circonstances où ils trouveraient un emploi utile.

En conséquence, le comité demande au ministre de la guerre de transformer les douze régiments de cuirassiers actuellement existant en un même nombre de régiments de carabiniers équipés et armés comme les dragons, mais montés sur des chevaux de cuirassiers.

Cette transformation, du reste, ne sera faite que graduellement. On sait que la moitié des cuirassiers déjà ne portent plus la cuirasse. On va la retirer aux régiments qui l'ont encore. En même temps on donnera aux hommes la carabine. Puis, en fin et à mesure du renouvellement des classes, on recrutera les régiments de carabiniers dans des conditions de taille qui feront l'objet d'un règlement spécial.

Les étrangers feraient mieux de leur intérêt à visiter leurs souliers à l'Etoile Rouge.

Nouvelles Télégraphiques.

La récolte de vin en France.

Paris, 3 septembre—On estime, d'après l'état actuel des vignobles, que la récolte de vin sera de 20,000,000 d'hectolitres au-dessus de la moyenne. Cela est attribué au temps exceptionnellement mauvais qu'il a fait au printemps.

Les élections sénatoriales en Espagne.

Madrid, 3 septembre—Les élections sénatoriales ont'eu lieu hier dans chaque province d'Espagne avec une tranquillité parfaite. Sur 168 candidats élus 142 sont partisans de la politique de M. Sagasta. Le cabinet a maintenant la majorité au sénat, puisque le roi a signé cette semaine un décret créant trente-neuf nouveaux sénateurs inamovibles. Ceux-là ajoutés aux 142 qui viennent d'être élus et aux quarante-neuf autres sénateurs inamovibles appartenant au parti des libéraux dynastiques, font un total de 232, ce qui donne au ministère une majorité considérable sur les 350 membres dont se compose le sénat. Les conservateurs et les cléricaux n'ont obtenu que huit sièges dans l'élection d'hier, mais ils ont 90 sénateurs inamovibles.

Le général Ignatieff vice-chancelier.

Londres, 3 septembre—On télégraphie de Saint-Pétersbourg au Times : "Le bruit court que le comte Ignatieff sera nommé vice-chancelier de l'empire et que le comte Schouvaloff le remplacera comme ministre de l'intérieur."

Alliances d'Allemagne.

Berlin, 3 septembre.—Les conservateurs ont profité de l'anniversaire de la capitulation de Sedan (2 septembre) pour donner des fêtes en faveur de leur campagne électorale.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, organe du prince de Bismarck, publie un article déclarant que seuls qui soutiennent l'empereur soutiennent le gouvernement.

La marine allemande.

Londres, 3 septembre—Le correspondant berlinois du *Post* dit : "On croit que l'amiral von Stosch, chef de l'amirauté allemande, prendra prochainement sa retraite et sera remplacé par le vice-amiral Batsch."

Colonisation juive en Syrie.

Londres, 3 septembre—Le correspondant de Constantinople du *Standard* dit : "Les Allemands et les Anglais intéressés au bien-être des juifs se proposent de demander à la Porte une concession de terre en Syrie pour les juifs désirant déserter de Russie où ils sont persécutés. Un délégué se trouve maintenant ici pour tâcher d'obtenir l'approbation de la Porte. Le Sultan est favorable au projet."

Un démenti.

Rome, 3 septembre—On dément ici la nouvelle de Marseille qui annonçait qu'un duel avait eu lieu à Menton entre un officier français et un officier italien.

Le ballotage de Belleville.

Paris, 3 septembre—Une scène tumultueuse s'est produite dans une réunion électorale qu'avait convoquée hier soir "l'Intransigeant" à la salle Graffard. M. Tony Révillon allait parler à ses électeurs quand un docteur gambettiste, nommé Vangeois, s'est frayé un chemin jusqu'à la tribune et a nommé le candidat intransigeant d'avoir séduit une jeune fille de Bessoux; il a ajouté que sans l'intervention de M. Gambetta on l'aurait mis en prison. M. Révillon a aussitôt répondu l'accusation et a demandé qu'un comité d'honneur soit institué pour faire une enquête sur ce sujet et pour faire démentir cette histoire infâme par M. Gambetta lui-même.

Beaucoup de nouveaux souliers, pour dames, à l'Etoile Rouge.

Décédée hier soir, à 8 heures et demie à l'âge de 63 ans et 9 mois, Dame Veuve HENRY CHLARTHÉ, native du canton de Neuchâtel (Suisse) et résidante de cette ville depuis plus de 30 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de son fils, Geo. Schaefer, et de son gendre Frank Landrist, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures, de la résidence de son gendre, No 252 rue Dauphine, entre Villeré et Bourbon.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de feu JOSEPH SOUBRAN, jeune, décédé récemment, à 7 heures du matin, à l'église Cathédrale St. Louis. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille, sont priés de bien vouloir y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants.
7 sept—2t.

RENVOYÉE.

Par suite de l'aspect menaçant du temps,
LA GRANDE EXHIBITION PYROTECHNIQUE (COMPLEMENTAIRE) A

WEST END,

Est renvoyée jusqu'à
Jeudi soir, 15 septembre 1881.
C. E. EVANS,
7 sept—1f Surintendant.

Fort Espagnol.

Grand Concert Promenade
TOUS LES SOIRS,
PAR
L'Orchestre du Fort Espagnol.
COMMENÇANT A 8:30 P. M.

W. Bouchart.....Chef d'Orchestre
E. Gewert.....Solo de Cornet
G. D'Aquin.....Solo de Flûte
O. Jahn.....Solo de Clarinette

Ne manquez pas de visiter le Département Zoologique et les nombreuses curiosités du Fort.

GRATIS POUR TOUS!

Le Fort Espagnol est éclairé par la

Lumière Electrique.

Billets aller et retour, 15 cts; enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix; enfants au-dessous de 5 ans, gratis.

Achetez vos billets au bureau avant d'entrer dans les chars.

Les personnes payant dans les chars seront sujettes de se faire donner un billet et un coupon (slip) par le conducteur pour chaque passage payé.

Trains les chars sous Canal et Bienvenue.

Les trains partent à des courts intervalles tous les après-midi.

Le dernier convoi part du Lac à 11 heures P. M.
7 sept—

Repassageuses!!

ON DEMANDE plusieurs repassageuses en fin, bonnes à la présente saison dans de première force. Ouvrage permanent et bon salaire. S'adresser à "La Chemisierie Parisienne," Nos 23, 25 et 27 rue Canal.
7 sept—2f mar j et s

Demande de collaborateur.

Un journaliste d'une compétence toute spéciale demande un collaborateur pour fonder dans l'Amérique centrale un journal littéraire, scientifique, commercial et financier. Ce journal, d'une grande nécessité, est indispensable. Récolte assurée. Ecrire pour traiter aux bureaux E. I. J. bureau de l'Abeille.
7 sept—2f

Presses à Coton.

ON demande des hommes robustes pouvant faire le travail des presses à coton, à la Nile-Orléans. On leur donnera TROIS PIASTRES par jour jusqu'à ce que les arrivages de coton justifient le salaire de l'Association des Presses. A l'arrivée du coton en quantité suffisante, les bons travailleurs pourront gagner de TROIS à DIX piastres par jour. S'adresser à F. O. MINOR, chef du bureau de travail.
6 sept—

Avis.

Nouvelle-Orléans, 5 sept., 1881.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de un quart du billet combinaison Nos 12-48-49, d'une série 209 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de QUINZE MILLE CENT PIASTRES, le samedi, 13 septembre 1881, le dit billet ayant coûté la somme de Vingt-Cinq Cents, au bureau de F. G. Bonnet, No 450 rue Dryades, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom : JOHN JULIAN,
Résidence : rue Rampart, entre Canal et Commune.
7 sept—2f FF.

Comité de Salut Public.

Les personnes qui désirent souscrire au fonds du COMITÉ DE SALUT PUBLIC peuvent le faire en laissant leurs souscriptions aux souscripteurs dont les noms suivent, ne sont pas membres de l'Association, mais qui ont consenti à recevoir les souscriptions pour le Comité.

THOMAS SEYTON, Esq., au Home Ins. Co., coin des rues Natchez et Camp.
WM. R. LYMAN, Esq., au Crescent Ins. Co., coin de Passage Commercial et de la rue Camp.
J. B. LAILLANDE, Esq., chez Nugent & Laillande, 37 rue Perdido.
W. H. SMALLWOOD, Secrétaire de la Bourse aux Produits. 4 sept—15f

PAUL SAUVÉ,

Stéréotypeur Imprimeur en livres et Jobs.

Livres en blanc faits sur commande.
27 Allée Commerciale,
1er sept—1m Nile-Orléans.

CHANGEMENT DE LOCAL.

P. L. Cusachs,

Importateur et droguiste,

va transférer son établissement du local actuel à la spacieuse

BATISSE BLANCHE,

au coin des rues Canal et Baronne,

vers le 15 septembre,

Avec un stock entièrement nouveau, frais et complet.

Cet établissement ancien et bien connu, en renouvelant ses nombreux amis du patronage libéral qu'il lui est accordé dans le passé, espère en mériter le continuation par les facilités plus grandes qu'il sera de son ressort, et les articles de qualité supérieure qu'il débitera.
septembre—1m

CHANGEMENT DE LOCAL,

M. T. DUCROS,